



DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL de PREVENTION

PLAN CANICULE 2019

CCAS DE RUY-MONTCEAU

L'inscription des personnes isolées les plus vulnérables (personnes de 65 ans ou plus et adultes handicapées) domiciliées sur la commune est souhaitable afin de permettre un contact périodique en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental.

Pour être inscrit sur le registre préventivement établie en mairie, veuillez remplir les rubriques ci-après :

NOM	
PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE	
TELEPHONE FIXE	
TELEPHONE PORTABLE	
MAIL	

1 -Organismes ou personnes intervenants à votre domicile

Avez-vous la téléalarme (Cocher les cases correspondantes)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Aide à domicile (Cocher les cases correspondantes) Coordonnées de l'organisme ou de la personne	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Aide-soignante/ Cabinet Infirmier (Cocher les cases correspondantes) Coordonnées de l'organisme ou de la personne	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Portage de repas (Cocher les cases correspondantes) Coordonnées de la société	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Autres (précisez)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

2-Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

3-Absence de votre domicile entre le 1^{er} juin et le 31 août 2019

Si vous vous absentez de votre domicile, indiquez les périodes :

Du au

Du au

Du au

A RUY-MONTCEAU, le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Veillez retourner cette fiche d'inscription sous enveloppe avec la mention « registre canicule 2019 », par dépôt à l'accueil de la mairie, par courrier au CCAS de Ruy-Montceau, CS 41234, 38307 RUY-MONTCEAU Cedex ou par mail mairie@ruy-montceau.fr

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique par la mairie de Ruy-Montceau, destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Ruy-Montceau. Les données sont destinées au Maire, aux agents concernés en prévention des risques et situation de crise, ainsi que sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi Informatique & libertés de 1978 modifiée et au RGPD 2016/679, vous pouvez exercer vos droits, sur vos données personnelles en contactant le délégué à la protection des données : dpo@ruy-montceau.fr.